



Commune de Collobrières
Office de Tourisme
04 94 48 08 00

ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS SUR LA COMMUNE DE COLLOBRIÈRES

(Ne pourra être considérée comme définitivement acceptée qu'après que toutes les cases « accord » aient été validées. A remettre au plus vite à l'Office de Tourisme, dernier délai 15 jours avant la manifestation.)

PARTICULIERS COLLOBRIEROIS

Date :/...../.....

Prénom – Nom :

Téléphone fixe :

Adresse :

Téléphone portable :

Mail :

Date souhaitée :

Heures :

Accord
 Refus, motif :

Lieu souhaité :

Salle de la Ménagère – 120 € la journée
Caution de 300 € - Ordre : Régie CCAS
Capacité maximale de 80 personnes,
équipée de 25 tables de 4 et 80 chaises.

Autre :

Type de manifestation :

Soirée
 Repas
 Autre :

Nombre de personnes
attendues lors de la manifestation :

Accord
 Refus, motif :

Matériel souhaité (Ⓢ les salles municipales sont déjà équipées de tables et de chaises) :

Tables (3€/j) : x 3 € x j = €

Chaises (1€/j) : x 1 € x j = €

Marabout (300€/j) : x 300€ x j = €

Forfait livraison : 80 €

Caution de 150 € - Ordre : Régie Voirie

Autre :

Accord
 Refus, motif :

Prise d'arrêt municipal : Délais de 15 jours
minimum avant la date de la manifestation.

Circulation.....

Stationnement.....

.....

Accord
 Refus, motif :

Pascale AUGIER, adjointe au Tourisme,
responsable du planning des dates.

Serge SAUVAYRE, adjoint à l'occupation du
domaine public, aux Services Techniques,
aux associations et à la sécurité.

Signatures :

Demandeur

Tourisme

Services Techniques